



HAL
open science

La Lettre de l'URFIST de Toulouse, n°23 - novembre 1999

Jo Link-Pezet, Élisabeth Lacombe-Carraud, Catherine Samat

► **To cite this version:**

Jo Link-Pezet, Élisabeth Lacombe-Carraud, Catherine Samat. La Lettre de l'URFIST de Toulouse, n°23 - novembre 1999. 1999. sic_03250428

HAL Id: sic_03250428

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_03250428

Submitted on 4 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La Lettre

de l'

URFIST de Toulouse

Unité Régionale de Formation et de Promotion pour l'Information
Scientifique et Technique (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon)

n° 23

novembre 1999

Editorial

FORMATION

—Le projet FORSIC p. 1

SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

— Les droits intellectuels
et le défi numérique p. 5

RECHERCHE EN SCIENCES DE L'INFORMATION

—"Knowledge: Creation, Organization
and Use" p.8

VU POUR VOUS

— L'avenir de la coopération entre biblio- p.9

— L'évolution des métiers de la documenta-
tion et les nouvelles technologies p. 11

ECHOS DES STAGES

—Les produits documentaires
de Bell & Howell p. 13

STAGES— janvier-mars 2000 p. 14

REVUE DE PRESSE p15

Les choses évoluent constamment, nous aussi. Depuis 1994/95, l'URFIST de Toulouse a effectué un changement de cap important en choisissant deux nouveaux axes d'activité qui ont eu beaucoup de répercussions: la formation de formateurs et la Lettre de l'URFIST. Pour mieux exploiter le contenu de nos activités, nous sommes entrées de plein pied dans l'univers de la gestion et de la conversion des connaissances, pour nous et aussi pour le dispositif de formation de formateurs qui doivent transformer leurs connaissances professionnelles et contextualisées en connaissances enseignables.

En 1999, notre activité confirme cette orientation. Nous avons rassemblé comme dans un puzzle la plupart des technologies, méthodes et outils qui ont fait l'objet de nos stages les plus récents, autour d'un projet unique Forsic pour les trois prochaines années. Ce projet concerne la formation à la recherche documentaire destinée aux étudiants des campus et sera centré autour des formateurs, dont il décrira finement les connaissances, les savoir-faire, les productions, les outils qu'ils maîtrisent le mieux. Cette opération d'inventaire permettra, au moyen de cartographies, de dresser un tableau dynamique des compétences de ces formateurs et de faire émerger parallèlement le référentiel correspondant à l'enseignement de la recherche documentaire. Le projet de recherche Forsic repose sur des travaux de thèse de doctorat et de DEA; l'utilisation des technologies multi-agents permettra la production de documents pédagogiques personnalisés et l'animation d'un collectif apprenant, comprenant étudiants et formateurs.

Le projet Forsic nous réjouit vivement, car il donne une vraie cohérence à notre travail, à nos missions et concrétise un certain nombre d'idées. Complémentaire de Formist, il donne une valeur et une dynamique nouvelles au réseau de formateurs des campus. Il permet de mettre en oeuvre un dispositif coopératif d'expérimentation et de recherche, de le faire évaluer (et évoluer) de façon ouverte par tout un collectif d'experts (le réseau de formateurs) et de réfléchir à d'autres modes d'organisation et de diffusion des savoirs.

Nouveaux outils, nouvelles méthodes de travail : avec la mise en réseau de l'information, tout le monde est confronté à des problèmes d'ordre organisationnel, politique, social, juridique, économique... C'est dans cet état d'esprit que nous avons participé au colloque : «Knowledge: Creation, Organization and Use,» de Washington, D.C., USA en Novembre. Un compte rendu partiel concerne les aspects juridiques liés à l'utilisation des TICES. L'évolution des professions de l'information a été au cœur des débats de la journée ADBS à Toulouse en Mai dernier et de la journée organisée par le CEBRAL sur la coopération entre bibliothèques.

Enfin, l'an 2000 vous livrera la lettre de l'Urfist de Toulouse sous forme électronique et gratuite... Bonne fin d'année, bonnes fêtes de fin d'année. Prochain rendez-vous sur le Web.



Elisabeth Lacombe-Carraud et Jo Link-Pezet

La formation de formateurs

Le projet FORSIC (Formation et Recherche/Sciences de l'Information et de la Communication)

Les universités sont toutes confrontées aux problèmes de mise en place de formations à la recherche documentaire pour l'ensemble de leurs étudiants, de la première année jusqu'au 3ème cycle. L'URFIST de Toulouse a travaillé dans cette perspective, depuis 1994, avec un réseau de formateurs des différents campus de Toulouse, réseau qui s'élargit régulièrement.

Les difficultés de mise en place de cet enseignement sont de différents ordres (politique, organisationnel, intellectuel, pédagogique...) et sont abordées et traitées régulièrement au cours de la formation de formateurs que nous organisons. Il nous a semblé qu'un des obstacles essentiels pour les formateurs est la difficulté de construire un véritable enseignement de la recherche documentaire, qui intègre la pratique des outils documentaires à une vision plus conceptuelle, plus générale, nécessaire à l'organisation d'une progression de l'enseignement du 1er au 3ème cycle.

Pourtant, les formateurs professionnels de

Descriptif du référentiel pédagogique pour la formation et de ses contenus

Le «référentiel pédagogique» FORSIC va recenser:

— Tous les formateurs potentiels et leurs cursus.

— La documentation relative aux diverses ressources pédagogiques repérées telles que: supports de cours, références bibliographiques, extraits d'ouvrages et revues (auxquels ont pu participer les formateurs).

Ceux-ci possèdent un capital de savoirs et de savoir-faire, dont nous souhaitons améliorer la visibilité à l'aide du référentiel représentant de manière dynamique les compétences et les connaissances du réseau.

Nous allons adopter une méthode d'organisation émergente qui se structurera à partir des échanges au sein de la communauté d'acteurs, les formateurs et leurs savoirs, les usagers et leurs demandes.

Conçu à partir d'une expérience locale, ce type de dispositif est transposable à tout niveau de granularité de l'organisation: le réseau des formateurs des autres URFIST,

l'information et de la documentation sont loin d'être novices: ils ont à la fois une certaine pratique de la formation et des compétences en recherche documentaire; mais ces compétences ne sont pas forcément reconnues, y compris par les intéressés eux-mêmes, car elles demeurent implicites; elles demandent à être valorisées, améliorées, mieux utilisées. Un moyen d'y parvenir est la conversion et le partage des connaissances.

C'est donc dans la perspective de la construction d'un enseignement à la recherche documentaire et de l'amélioration des pratiques de formation que nous avons souhaité créer un référentiel pédagogique pour la formation, en utilisant des méthodes nouvelles de gestion des connaissances, à savoir la conversion, le partage des connaissances et le travail coopératif.

La mise en place et la réalisation du dispositif FORSIC s'effectuera de l'an 2000 à fin 2002.

le serveur FORMIST de formation et d'auto-formation à l'Information Scientifique et Technique.

La mise en place de ce système de gestion collective des compétences des formateurs à la recherche documentaire en Midi-Pyrénées s'appuie donc sur des contenus (la richesse du réseau), sur la communication (entre les membres du réseau) et sur des outils de collecte, de mise en forme, de cartographie, de consultation.

La création du référentiel pédagogique doit prendre en compte:

— Les ressources humaines et pédagogiques, réunies dans une base de compétences

— L'analyse et l'exploitation des ressources pédagogiques.

— L'aide à la création de ressources pédagogiques personnalisées. Ce dernier point s'appuie sur la théorie de l'auto-organisation et sur les nouvelles technologies du

traitement de l'information (multi-agent et hypertexte).

Les outils revêtent une importance primordiale pour exploiter la richesse du contexte humain et informationnel et favoriser les échanges au sein du réseau. Ce sont les suivants:

— Un outil pour recueillir, stocker les compétences, les traiter, les mettre à jour: Lotus Notes (formulaires).

Cette fonction est réalisée pour être en cohérence avec l'outil FORMIST et lui fournir de l'information utilisable. Elle est destinée au personnel de l'Urfist et aux formateurs.

— Un outil de visualisation (cartographique) des compétences et connaissances: le logiciel SEE-K (Solution d'Exploration et d'Exploitation des Connaissances). Cet outil de représentation cartographique est destiné à l'Urfist et aux formateurs pour évaluer le réservoir des compétences et aider à définir les stratégies d'exploitation. Le logiciel SEE-K est le produit sous Lotus des logiciels Gingo et UMAP de la Société Trivium. Cette méthode de représentation des compétences promeut l'émergence de l'organisation, met en évidence la réalité des membres du réseau, permet une démarche participative, donc prend en compte les pratiques opérationnelles de l'Urfist (animation du réseau de formateurs et valorisation des ressources pédagogiques).

— Un outil de coopération et de consultation de la base intuitif et performant: le client de Lotus avec la messagerie, les navigateurs d'Internet. La consultation de la base est a priori réservée aux formateurs.

— Les interfaces pour créer et mettre à jour les informations

La consultation des ressources pédagogiques par Internet sera ouverte aux utilisateurs.

Notes/Domino a été retenu pour réaliser la base documentaire pour les raisons suivantes:

— Cohérence avec FORMIST déjà réalisé sous Notes.

— Consolidation facile au niveau national par le mécanisme de réplication

— Compatibilité Internet

— Fonctions de messagerie et d'agenda partagé

— Sécurisation des accès au niveau formateurs et Urfist.

— Existence de nombreux outils développés sous Notes.

CARACTÉRISTIQUES DE SEE-K

SOLUTION FOR THE EXPLORATION AND EXPLOITATION OF KNOWLEDGE

SOLUTION D'EXPLORATION ET D'EXPLOITATION DES CONNAISSANCES

OBJECTIFS	<p>— Gestion des compétences au sein d'un collectif, apportant une compréhension réciproque des membres du collectif.</p> <p>— Gestion des connaissances, c'est-à-dire des informations diverses associées aux compétences:</p> <p>navigation dans un ensemble de textes pour en avoir une vision globale.</p>
FONCTIONNEMENT	<p>— Constitution d'un atlas stratégique dont la représentation est un arbre pour les compétences et une carte (Umap) pour les textes associés.</p> <p>— Un index générique des compétences doit être construit a priori, selon une logique distinctive (et non descriptive). Il tiendra compte de différents paramètres: action, environnement, résultat et bénéficiaire. Il sera évolutif et pourra être accompagné de commentaires libres, reflétant les connaissances des individus.</p>
GESTION DU PROJET	<p>— Etablissement des règles du jeu par le groupe de projet (issu des participants), notamment les modalités d'attribution des compétences (auto-validation, hiérarchie, pairs)</p>

Aspect Recherche du dispositif: aide à la rédaction de ressources

Outre l'aspect « gestion des compétences », ce référentiel permettra de mettre en place, grâce aux travaux de recherche effectués avec la technologie multi-agent:

— Des dispositifs d'aide à la rédaction de ressources pédagogiques, de conception et d'élaboration de cours.

— Une animation collective des savoirs.

LA PRODUCTION DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES AVEC LE LIHS (UNIVERSITÉ TOULOUSE I)

Celles-ci seront mises en œuvre de plusieurs manières avec:

Learning Space, application développée sous NOTES (accord entre Lotus et le Ministère pour approfondir l'évaluation de ce logiciel).

La technologie multi-agent (production de ressources, recherche d'information, gestion collective des connaissances) qui fera l'objet de travaux de recherche menés par des étudiants de 3^e cycle (DEA ou IUP) et un étudiant de thèse (du laboratoire LIHS, Université Toulouse I):

A partir de la représentation des connaissances, des contenus pédagogiques et des processus cognitifs mis en jeu pendant la rédaction de ces ressources pédagogiques (Hayes et

Floer 1980, dans le cadre du projet Comment), un système multi-agent aide à la planification et à l'évaluation de supports de cours (stratégie pédagogique, progression de l'apprenant et évaluation).

L'ANIMATION COLLECTIVE DES SAVOIRS AVEC L'IRIT (UNIVERSITÉ TOULOUSE III)

Une approche adaptative du référentiel pédagogique est indispensable en raison des aspects suivants de la formation à la recherche d'information:

— Évolution constante des supports et des outils d'information.

— Progression de l'enseignement des sciences de l'information.

— Renouvellement des besoins des usagers.

Le référentiel intègrera une approche fondée sur l'apprentissage et l'adaptation. Le système multi-agent auto-organisateur permet un processus collectif d'amélioration des ressources disponibles en incitant les membres du collectif à échanger spontanément des informations. Cela affine la représentation globale des connaissances du collectif et facilite une mise à jour des ressources par un dispositif d'alerte.

Objectifs du référentiel pédagogique. Bénéfiques pour les formateurs et les usagers

Le référentiel de formation à la recherche documentaire constitue un inventaire des personnes susceptibles d'effectuer ces enseignements et identifie leurs domaines de prédilection. Il est donc destiné aux usagers des campus et aux formateurs.

Mis à la disposition des formateurs à la recherche documentaire, il leur permettra:

1. D'accéder à une source d'information pour aider à la mise en œuvre de la formation à la recherche documentaire à partir des connaissances et expériences des personnes ressources.

2. De disposer d'outils pour pouvoir se faire à tout moment une représentation précise de leurs compétences (à titre individuel et collectif).

3. De bénéficier d'aide à la construction de formation à la recherche documentaire personnalisée: niveau — discipline — taille du groupe.

4. De participer activement à un réseau d'échanges, de savoirs et d'expériences avec d'autres formateurs: partage de compétences.

5. D'apporter leur contribution à la formation et à la recherche documentaire par la production d'outils pédagogiques, protocoles de formation, outils d'évaluation, vocabulaire d'autorité...

6. D'utiliser la technologie multi-agent et son système d'intelligence distribuée pour mettre leurs talents individuels au service d'une animation collective.

7. De participer activement à la construction d'une mémoire collective au service de la formation à la recherche documentaire, de contribuer à faire émerger et reconnaître les caractéristiques de la discipline enseignée

Résultats concrets

1. Un référentiel de compétences des formateurs.

Au-delà de la valorisation du réseau de formateurs de

l'URFIST de Toulouse, ce dispositif permettra de mieux identifier et de recenser les formateurs des universités situées dans le domaine géographique de l'URFIST (Toulouse, Montpellier) et des

différents réseaux constitués par les URFIST (s'ils le souhaitent), de rendre visible à travers une cartographie la réalité des membres du réseau.

Ce réseau trouvera sa réalité par un travail coopératif, dont les bases ont été déjà énoncées auprès des formateurs. Le profil des compétences nécessaires à la formation à la recherche et à l'utilisation de l'information ainsi établi, les formateurs pourront suivre l'évolution de leurs compétences, montrer la richesse de leurs connaissances et les valoriser.

A l'issue des phases de cadrage et de pilotage, l'Urfist et le réseau de formateurs (acteurs impliqués, formés et autonomes pour le déploiement de la formation) disposeront :

— D'une représentation synthétique et opérationnelle d'un capital de compétences (meilleure connaissance du potentiel du réseau, mise en évidence de l'interdisciplinarité,...)

— D'un recensement des résultats opérationnels, des scénarios d'exploitation et de développement.

— De la maîtrise d'une technologie et de méthodes associées – testées en fonctionnement réel et validées — prêtes à être exploitées sur l'ensemble des régions.

2. Une bibliothèque virtuelle de ressources.

Le couplage de ce référentiel avec les cours faits par les formateurs, les sources d'information qu'ils utilisent, aboutiront dans un deuxième temps, à la construction d'une bibliothèque virtuelle de ressources et documents pédagogiques sur la formation à la recherche documentaire. L'outil Umap aidera à cartographier les informations et à interpréter les données.

3. La conception de cours.

Les travaux qui seront effectués par les étudiants de DEA produiront des maquettes de cours individualisées.

L'étude comparative des résultats de l'utilisation des multi-agents (collaboration avec le LIHS et l'IRIT) et de Learning Space permettra de déterminer quels outils donnent les meilleurs produits.

CONCLUSION

Le dispositif FORSIC, qui sera réalisé de l'an 2000 à 2002, vise à concrétiser la dynamique des groupes de formateurs, en utilisant les principes du travail coopératif, basés sur l'auto-organisation du groupe.

Ses objectifs sont de:

— Mettre à la disposition des étudiants des campus et de leurs formateurs des ressources humaines et pédagogiques, pour la recherche documentaire.

— Produire des ressources pédagogiques personnalisées, au moyen de Learning Space et de la technologie multi-agent.

— Gérer une communauté apprenante d'utilisateurs, en

utilisant la technologie multi-agent.

Ce dispositif sera complémentaire de FORMIST.

BIBLIOGRAPHIE

Authier Michel, Lévy Pierre, Les arbres de connaissance, La Découverte, 1993.

Bowker G, Legh-Star S, Turner W, Gasser L, Social Science Technical Systems and Cooperative Work, LEA, 1997.

Céreq, document n°136, 1998. Arbres de connaissance. Controverses, expériences.

Cissé Alassane, Conception Orientée Processus de Systèmes Coopératifs: applications à l'ingénierie et à l'intelligence économique. Thèse (NR) novembre 1997, UT1, Toulouse.

Lévy Pierre, L'Intelligence collective, La Découverte, 1997.

Lettre de l'URFIST, n° 21, 1999: Formation de formateurs: la Base de compétences (les logiciels Gingo et UMAP).

Lettre de l'URFIST n° 19, 1998: Recherche en Sciences de l'information: Un campus électronique, Acadia University.

Lettre de l'URFIST n° 17, 1998: Recherche en Sciences de l'information: Vers une théorie de l'auto-organisation dans les systèmes multi-agents basée sur la coopération ; Les systèmes coopératifs dans l'aide à la décision

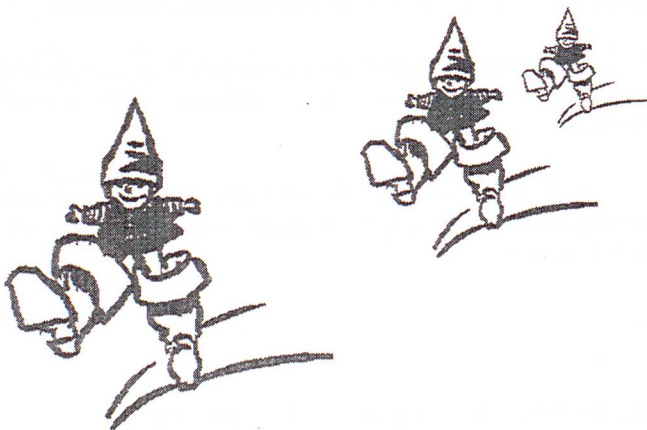
Lettre de l'URFIST n° 15/16: Formation de formateurs: Eléments théoriques sur la connaissance. Présentation de FORMIST.

Solaris n°5: sous la direction de J. Link-Pezet, Coopération et auto-organisation: éléments de réflexion pour une nouvelle approche du travail intellectuel.

Takeushi H, Nonaka, Knowledge-Creating Organization, Oxford press, 1995.

Site de Trivium: <http://www.trivium.fr>

Les réalisations de Trivium: <http://www.globenet.org/arbor>.



Les droits intellectuels et le défi numérique

Le gouvernement américain a réalisé un rapport sur cette question avec différents interlocuteurs du monde des télécommunications, de l'informatique, de l'édition. La synthèse de ces travaux a été présentée en conclusion de la conférence annuelle des travaux de l'American Society for Information Science (ASIS), du 30 octobre au 4 novembre à Washington, DC, USA: "Knowledge: Creation, Organization and Use"

Le but de la protection des droits d'auteur est de créer un équilibre entre la protection et la dissémination de l'information pour promouvoir le développement de la culture et de l'éducation tout en tenant compte des intérêts des différents interlocuteurs en présence.

LE DILEMME DE LA NUMÉRISATION

La technologie s'est imposée dans la vie quotidienne et est à la fois source d'interrogation et source de progrès. Faut-il considérer que l'accès à l'information est un monopole, est un droit? Quel équilibre doit être trouvé entre ces deux pôles? La prolifération de l'information et sa distribution à travers les sites W3 font chuter les barrières traditionnelles entre les genres. La technologie numérique, les réseaux, le web sont les principaux acteurs de cette transformation, ainsi que les ordinateurs qui fournissent accès et vitesse de distribution.

Les populations les plus touchées par la mutation technologique de l'information sont les auteurs, les éditeurs, les individus, les institutions publiques (bibliothèques et archives), les administrations. Derrière la gestion de l'accès à l'information se pose en permanence la question du droit, de l'économie, de la protection intellectuelle, du développement de l'entreprise, des comportements individuels et collectifs.

LES MODÈLES TECHNOLOGIQUES DE PROTECTION DU NUMÉRIQUE SUR INTERNET

Le chapitre 5 du rapport porte essentiellement sur la diffusion des contenus. Le cryptage physique et numérique est une solution technique pour se protéger de la copie et maîtriser la distribution en protégeant les accès. A quel marché correspond l'environnement numérique? Les moyens de protection connus répondent-ils à toutes les questions ouvertes par ce nouveau marché? Peut-on espérer tout contrôler, tout protéger? La technologie ne couvre pas tous les aspects de la politique publique de diffusion. On pense en particulier aux techniques qui permettent de détecter les abus et de se protéger comme le marquage de l'information ou le monitoring (la traçabilité). Ces techniques

permettent au producteur de se protéger des pirates. Les aspects fondamentaux de la protection technique soulignent que la technologie est un moyen, pas une fin. Il est très coûteux de mettre en place une protection technologique parfaite. Le cryptage, la signature, le contrôle ne peuvent qu'être une aide pour se protéger d'une action non autorisée de la part des utilisateurs.

LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE LA PROTECTION

La qualité et le coût des protections engagées doivent être calculées selon la valeur et les risques des ressources qu'elles sont supposées protéger. Il existe différents degrés de protection techniques: on peut parler d'une sémiotique de la protection contre les piratages commerciaux. La protection technologique doit engager un mouvement de recherche et développement (analytique et expérimental). La protection du matériau peut représenter une gêne importante pour l'utilisateur. Or toute personne qui possède une petite expérience des PC est un utilisateur potentiel susceptible de commettre des abus. Les PC sont des terminaux d'usage général facilement programmables, qui permettent de visualiser et de capturer l'information.

Les modèles pour protéger la propriété intellectuelle peuvent être traditionnels et s'appuyer sur la distribution libre de l'information ou encore sur des modèles moins traditionnels. Parmi les différentes stratégies commerciales qui sont de plus en plus fréquentes, on peut citer les exemples suivants:

- Gagner de l'argent à partir des produits ou services.
- Donner le produit initial, vendre les mises à jour.
- Fidéliser le client.
- Fournir des produits en pièces détachées (services, encyclopédies).
- Donner le contenu, vendre le service ou le support technique.

Cette stratégie s'appuie sur le fait de donner quelque chose au départ et de vendre ensuite le service, ce qui tend à déplacer le marché. Ce phénomène peut être considéré comme un des aspects positifs du commerce électronique et positionne le produit électronique en tant que produit à bas prix, objet d'une distribution de masse.

ACCÈS PUBLIC, LICENCE ET COPYRIGHT

Ces aspects sont surtout abordés dans les chapitres 3 et 4 du rapport.

A l'heure actuelle, les enjeux de la propriété intellectuelle ne concernent pas uniquement les juristes, il est urgent de prendre en considération le caractère massivement interdisciplinaire de l'impact d'Internet dont il faut prendre aussi en considération les aspects sociaux, éthiques, comportementaux, individuels, collectifs. Les tentatives précédentes de réflexion qui ne prenaient pas en compte l'ensemble de ces aspects ont échoué.

La protection des bases de données est un sujet en soi et ne concerne pas que les Etats-Unis; ici, les aspects technologiques ne suffisent pas à couvrir la complexité de la question. Il faut prendre la chose sous un angle plus universel et construire des organisations pour maintenir la protection intellectuelle dans le monde numérique.

Outre les banques de données, cette protection concerne le monde de la publication et la nature même de la publication qui retrouve son sens étymologique de rendre public, mais cela de façon irrévocable et définitive. Cela peut aller de la vente d'un ouvrage au fait de rendre une communication publique. De même la possibilité de construction dynamique de documents est un changement profond des mentalités et des habitudes.

La consultation, l'achat de licence, la question des usages : privé, autorisé, la question de l'archivage, tout devient question de prix. Peut-on considérer le monde des bibliothèques comme marché potentiel? Le pouvoir de négociation des prix est très déséquilibré: sommes-nous en train de nous diriger vers la définition d'un monde où l'usage de toute information sera autorisé par licence à des individus.

De surcroît, l'exemple de Microsoft montre que ce marché est très fluctuant. La question de la propriété intellectuelle atteint tout consommateur d'information et concerne tout individu à un degré plus ou moins grand et nous ne savons pas comment les individus en général se situent face à la propriété intellectuelle. Les lois sont complexes et difficiles à interpréter. De plus en plus d'individus sont concernés par la propriété intellectuelle car ils peuvent devenir des producteurs.

Le droit de copie privée et le monde de l'imprimé sont touchés de plein fouet par le phénomène: certes la copie a toujours existé, mais le monde numérique a amplifié le phénomène. Il y a une longue tradition de copie pour usage privé. Mais dans le monde du numérique, cet usage est porté à son paroxysme.

Quand on aborde la question difficile de l'archivage du document numérique, on débouche sur des problèmes

organisationnels, techniques, sur des systèmes de protection, sans parler de la question du passage quasi immédiat au domaine public. Le contrôle de la copie est un concept fondamental, dont les conséquences peuvent être gigantesques et à nouveau, il faut rappeler l'importance que des chercheurs prennent le soin d'étudier les diverses conséquences de cette mutation.

EN RÉSUMÉ

Rappelons les conséquences très importantes du monde numérique sur la propriété intellectuelle. Ces conséquences sont juridiques, techniques, sociales, économiques, politiques. Il s'agit de parvenir à des solutions supportables. Il n'est pas nécessaire de légiférer massivement, il faut surtout observer ce qui se passe, et, rappelons-le, que des chercheurs dans le monde de l'information et de la communication se penchent sur ces questions pour comprendre l'impact économique du copyright.

Il faut avoir en tête la nécessité de protéger le créateur d'information, mais il faut aussi préserver l'accès public. Il faut apprendre à utiliser des brevets pour protéger les innovations dans le domaine de l'information et continuer à réfléchir à l'évolution du domaine au regard du numérique pour mieux s'orienter vers des solutions préférables.

Les problèmes sont globaux mais ne touchent pas tout le monde dans les mêmes termes. Le monde de la musique est un des domaines qui va être le plus touché par la question de la propriété intellectuelle et artistique.

SOURCES:

National academies of Science —
<http://www.nationalacademies.org>.

Résumé du rapport et conclusions—
<http://www.nap.edu/books/0309064996/html/>.

La coopération dans un environnement paradoxal: l'irruption de l'économique et du juridique. Madame F. DANSET, CEBRAL, Bibliothèque municipale d'Anglet, 5 juin 1999.

Nous présentons (en rappel) les lignes principales de l'intervention de Mme Danset en parallèle aux conclusions du rapport que nous venons de présenter. Nous demanderons à Mme Danset de développer ultérieurement ces points dans un article compte tenu de l'importance de cette question.

Un constat: L'apparition dans les bibliothèques de données numériques.

- Elles ne sont pas une catégorie d'oeuvre mais un format.
- Elles peuvent circuler, être copiées, être stockées.
- Elles sont consultables en ligne ou sur support.

Le numérique ou multimedia associe texte, forme, image fixe ou animée, son, et fait éclater les catégories dans un cadre

dématérialisé et international.

Le numérique dessine de nouveaux enjeux:

- Économiques (marqués par le poids des investisseurs).
- Culturels.

— Politiques (marqués par la différence entre ceux qui accèdent à ces données et les autres).

Le partage des ressources, tel que le prévoit la coopération entre bibliothèques ou interprofessionnelle s'inscrit dans ce nouveau contexte:

Le partage est un usage: il ne s'agit plus uniquement de l'acquisition d'un produit protégé par le droit de la propriété intellectuelle, mais de son usage, sur lequel s'exerce la perception de droits:

- Droit de communication au public.
- Droit de reproduction.
- Droit de distribution.
- Droit de location et de prêt.

Si la perception des droits est fixée dans un cadre législatif et réglementaire, le montant est le plus souvent négocié dans un cadre contractuel.

L'utilisation d'Internet, comme moyen de communication, ne s'exerce pas dans un vide juridique, mais dans un excès de droit. On touche alors à plusieurs domaines.

- Code de la propriété intellectuelle.
- Protection des usages marchands.
- Loi sur les Bases.
- Droit de 15 ans.
- Protection des libertés individuelles.
- Libre circulation des biens.

En ce qui concerne le cadre juridique national, on peut citer:

— Loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique.

— Loi du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

— Loi du 17 juillet 1978, modifiée en 1979 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public...

— Loi du 03 juillet 1985 relative aux droits d'auteur et aux droits des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des entreprises de communication audiovisuelles.

— Loi du 01 juillet 1992 relative au code de la propriété intellectuelle.

— Circulaire du 14 février 1994 relative à la diffusion des données publiques.

— Loi du 03 janvier 1995 relative à la gestion collective du droit de reproduction par reprographie.

— Loi du 27 mars 1997 portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle de la directive 96/9/CE du Parlement Européen du 11 mars 1996 concernant la protection des bases de données.

En ce qui concerne le cadre juridique européen, on peut citer aussi:

— Circulaire du 17 octobre 1989 sur la télévision sans frontière.

— Directive du 19 novembre 1992 relative au droit de location et de prêt et à certains droits voisins du droit d'auteur dans le domaine de la propriété intellectuelle.

— Directive du 24 novembre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de la protection du droit d'auteur et des droits voisins.

— Directive du 11 mars 1996 concernant la protection juridique des bases de données.

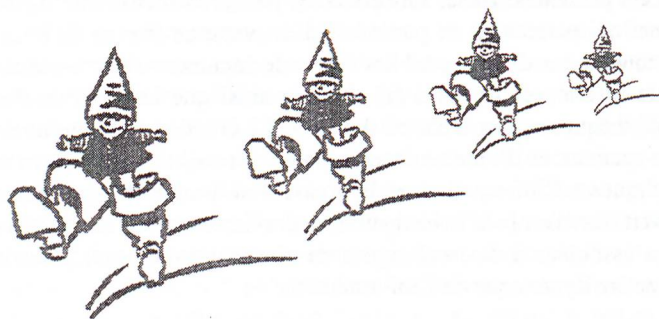
— Proposition de directive du 10 décembre 1997 sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information.

— Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres du 23 février 1999 sur la protection de la vie privée sur Internet.

En ce qui concerne le cadre juridique international, citons:

— Premier traité de l'OMPI 1886.

— Deuxième traité de l'OMPI du 20 décembre 1996.



Recherche en Sciences de l'Information

Synthèse des thèmes de la conférence: "Knowledge: Creation, Organization and Use" Washington, 30-10-99 / 4-11-99

La conférence annuelle de l'Asis (American Society for Information Science) s'est tenue à Washington du 30/10/99 au 4/11/99 et a largement débattu du thème suivant: «Knowledge: creation, organization and use.» La connaissance est au coeur des problématiques exposées ainsi que notre capacité à transformer des données en information, à transformer l'information en connaissance, notre capacité à générer ou collecter, à modéliser ou à représenter, à retrouver des données et des idées, à partir de différentes sources complexes, multidisciplinaires, multiformation. Les opérations d'acquisition, de classification, d'utilisation et de dissémination ont été présentées ainsi que les outils et les techniques.

Ce colloque qui constitue un véritable état de l'art sur les facettes les plus intéressantes de la question de l'information, s'est décliné en 60 sessions, deux séances plénières, 6 conférences, des ateliers de formation continue. Il a porté sur la création de réseaux humains et technologiques et sur les opportunités d'apprentissages sociaux, de création de connaissance, d'acquisition de connaissances, de navigation. Il a donné lieu à une synthèse finale dont nous présentons ici succinctement les grandes lignes sur lesquelles nous reviendrons plus longuement.

Le programme était organisé autour de cinq axes:

1. LA CONNAISSANCE: COMMENT LA DÉCOUVRIR, LA SAISIR, LA CRÉER

Ce thème concerne la capture et l'analyse (datamining) de la connaissance tacite et son inscription dans le système (les résultats du travail coopératif, la création d'annuaires experts). Divers outils ont été présentés: Isaac, Jabberwocky, Research Index, Intelligent Miner qui permettent de partir à la découverte de sites et de liens. La constitution de vastes bibliothèques de documents, de ressources et de littératures grises a été abordée ainsi que la question des bibliothèques et des archives digitales. La création de référentiels géo-spatiaux et d'ontologies empruntées aux systèmes de gestion appliquée à l'information, et la notion d'utilisation d'expertises a ouvert des champs d'investigation intéressants surtout lorsqu'elles sont associées à des techniques de clustering qui soulignent le caractère dynamique de l'information.

2. LA CLASSIFICATION ET LA REPRÉSENTATION.

Ce thème a porté sur les métadonnées et les bibliothèques virtuelles, les architectures des systèmes, les techniques de visualisation et les interfaces, les techniques automatiques de visualisations sémantiques, les taxonomies, les clustering qui permettent de faire émerger du sens, l'indexation.

3. LA RECHERCHE D'INFORMATION

Outre l'inventaire de moteurs de recherche spécialisés, l'évaluation, la comparaison de la recherche d'information classique ou de la navigation, les techniques de datamining appliquées au web, la question de la recherche en texte intégral a été au coeur des débats par opposition à la recherche dans l'information structurée. La réflexion a porté entre autre sur la classification en tant que représentation ontologique pour la recherche d'information et sur les techniques de recherche d'information à travers les filtres collaboratifs, les liens et la combinaison de liens. D'un point de vue recherche, l'accent a été mis sur les aspects audio, vidéo de l'information et la reconnaissance de la parole. L'utilisateur est au centre du dispositif et il est aidé par diverses interfaces.

4- LA DIFFUSION D'INFORMATION

La communication, la publication électronique, le push comparé au pull, l'influence des disciplines.

5- LES ASPECTS ÉTHIQUES, CULTURELS, SOCIAUX ET COMPORTEMENTAUX

Ces aspects concernent les aspects politiques et économiques, les comportements des utilisateurs, la protection de l'information, la question de la directive européenne et des copyrights (compilations et collections), les publics spéciaux.

Nous reprendrons certains aspects et les développerons dans les prochaines lettres.

L'avenir de la coopération entre bibliothèques: nouveaux outils, nouveaux enjeux

Les XXXIVèmes journées d'études du CEBRAL (Cercle d'Etudes des Bibliothécaires des Régions Aquitaine-Languedoc) se sont tenues à Anglet les 5 et 6 juin 1999, sur le thème de: L'avenir de la coopération entre bibliothèques: nouveaux outils, nouveaux enjeux. Les réunions ont eu lieu à la Bibliothèque Municipale (mel: Bibliothèque.Anglet@wanadoo.fr).

LA CONFÉRENCE

Dès le début de la journée, il est apparu clairement que le concept de coopération n'est pas nouveau dans le monde des bibliothèques. Tout au long du séminaire, de nombreux exemples de coopération ont été présentés, qu'il s'agisse de coopération intercommunale ou régionale (en Aquitaine, Languedoc-Roussillon), de coopération entre établissements ou encore entre professionnels. La grande qualité de cette journée fut de nous permettre d'analyser et de mettre en perspective ces diverses expériences de coopération, d'en comprendre les particularités, les ressemblances, les différences et de nous rendre compte que le terme de coopération est par essence polysémique. Ces différents exemples nous ont montré que la coopération est très dépendante du contexte dans lequel elle se produit et des conditions matérielles de sa mise en œuvre.

Certes, la question de la coopération n'est pas neuve, mais elle se pose pourtant aujourd'hui avec une intensité accrue, car les technologies de l'information et de la communication nous offrent des conditions de réalisation différentes et nous incitent à communiquer davantage, elles nous affranchissent de l'espace et du temps. De surcroît, elles ont un impact sur la vie quotidienne, sur l'organisation du travail, sur le statut de l'individu à l'heure où se met en place la mondialisation des échanges, à l'heure où tout peut se transmettre, se délocaliser, devenir accessible à distance et presque à tout instant.

En effet, l'évolution technologique actuelle et l'emprise croissante des mémoires numériques rendent plus que jamais nécessaire le renouvellement des approches critiques et ce tant d'un point de vue socio-cognitif que socio-politique. Pourquoi coopère-t-on ? L'« Intellectualité de Masse » nous met nez à nez avec cette interrogation et nous confronte à la question des moyens de pilotage de la production des savoirs, de l'accès et des conditions de l'appropriation des savoirs. D'une façon générale, l'ensemble des acteurs du monde des bibliothèques (professionnels, politiques, aménageurs du territoire) est contraint de faire l'expérience de soi-même et de ses propres contraintes (ou contradictions) sous les conditions de ce nouveau système d'inscription et de communication. La nouveauté, ici, réside dans le fait que ces

nouveaux outils nous incitent à réfléchir à nos besoins, à nos préférences, à nos pratiques, à la manière dont nous apprenons, pensons, travaillons.

Il nous faut repenser les modes de production, de mise en circulation, de consommation des savoirs ainsi que les modes de décision et de gestion des compétences nécessaires à la coopération et par conséquent à d'autres formes de formation. Cette journée est parvenue à montrer la révolution en cours en mettant l'accent sur certains effets induits par les technologies, qu'il s'agisse d'écritures numériques, de réseaux de mémoires distribuées, de ces nouvelles formes du couplage homme(s)-technique(s).

LES POINTS FORTS DE LA JOURNÉE

1. Les différents problèmes évoqués ont mis l'accent sur le caractère politique de la coopération. Souvent les technologies de l'information et de la communication électroniques (TICE) sont considérées comme des vitrines technologiques, preuves de modernité et dynamisme «high tech» pour certaines villes, communes ou régions. Il est souvent difficile de voir au-delà de la recherche apparente de la convivialité, la réalité profonde de la démarche et son avenir. On peut se demander quelle est la part de confusion ou d'opportunisme qui semble se dissimuler sous ce type d'approche lorsque semblent se confondre dans un seul projet «tuyaux et contenus». Alors, la seule exploitation de la coopération est essentiellement médiatique et susceptible de varier à l'aune de l'audimat électoral.

2. Mais on a également évoqué des exemples où la coopération est envisagée comme un moyen d'effectuer des économies grâce au partage de ressources, d'équipement, de personnel, à l'association de forces. Ces exemples ont montré les limites de la coopération, lorsqu'il s'agit d'une vision à court terme dissimulant à peine le dégraissage des coûts et des principes de rationalisation de gestion.

3. Les technologies sont ce qu'en font les hommes. La possibilité de communiquer, d'échanger de l'information et de faire du commerce électronique nous amène à considérer la coopération au regard de la mondialisation des échanges et des mutations économiques en cours. A l'heure actuelle, on voit s'intensifier les forces financières à l'œuvre et on reconnaît à travers les alliances et fusions, les grandes manœuvres de grands groupes financiers qui se regroupent au gré de l'évolution des métiers de l'édition. Dans cette nouvelle donne, on parvient cependant à reconnaître les groupes qui étaient déjà présents lors de l'arrivée des mémoires électroniques accessibles en ligne. Leur seul objectif est de préser-

ver leur niche économique à l'heure de la société de l'information et de continuer à faire du profit sans se laisser déstabiliser par la mise en réseau des ressources documentaires. La communication de Mme Danset a mis en évidence la nécessité de réfléchir de toute urgence à de nouvelles directives sur la protection des droits d'auteurs, de la propriété intellectuelle et sur la nécessité de renégocier de manière constante la protection du droit d'usage et d'accès de chacun à l'information.

4. Dans ce contexte, la notion de « réseau citoyen » souvent abordée, parfois au sens de service au citoyen, prend une dimension intéressante: l'utilisation citoyenne des réseaux nécessite une véritable action volontariste, structurée et organisée de la part des citoyens et ne doit pas attendre que l'initiative vienne d'ailleurs.

5. Un autre concept a été souvent abordé : celui de virtuel. Nous préférons parler ici de distribution, car dans les réseaux, l'information n'est pas immatérielle, elle est distribuée et surtout centrée.

6. Les technologies intellectuelles et les réseaux électroniques rendent possible l'émergence de nouveaux principes et modes de fonctionnement «coopératif» fondés sur des pratiques ascendantes. Ces systèmes de travail supposent l'apprentissage et l'adoption de normes, de programmes, mais aussi que soient développés et appropriés des nouveaux modes de représentation et navigation. La coopération nous amène à aborder et utiliser différemment les systèmes arborescents dominants utilisés comme filtres pour décoder les espaces hypertextuels et les liens qui les constituent.

LES CARACTÉRISTIQUES D'UN ENVIRONNEMENT COOPÉRATIF

En effet, le réseau est basé sur l'hypertexte. Or, les systèmes hypertextuels comportent une part d'auto-organisation qui conviennent au processus du travail coopératif. A partir d'un projet extrêmement précis et élaboré, se renégocient en permanence des événements, des situations, du contexte, des interactions. Pour tirer le meilleur parti des structures permettant de coopérer, il faut être sensible aux caractéristiques de ce nouveau type d'environnement en tant qu'agencement collectif de travail ou d'énonciation.

1. Tout d'abord, le sujet et l'objet de la connaissance se spécifient mutuellement et évoluent dans un véritable processus d'altération et de création. On n'est plus dans une organisation séquentielle, mais dans un processus où de nouvelles significations, de nouveaux problèmes vont émerger. Dans cet univers évolutif, le processus coopératif nécessite la mise en œuvre d'un ensemble partagé de connaissances et la conscience de la situation commune aux partenaires de la coopération, ainsi que la prise en compte du social, du cognitif et de l'organisationnel pour pouvoir réajuster les plans au cours de la réalisation.

2. La coopération incite à construire un corps partagé de connaissances qui corresponde à une communauté de pensée donnée. La base de tout système coopératif repose sur l'individu et la compréhension qu'il a de sa propre motivation à coopérer et de son domaine de compétences ainsi que sur la compréhension de la motivation et des compétences des autres membres du dispositif.

Cela pour favoriser des interactions non-prédéterminées dans le groupe de travail et créer des connaissances collectives tenant compte de l'environnement de chacun. La coopération entraîne un double phénomène: un processus et la référence à soi (à ce qu'on sait, ce qu'on sait de soi).

3. Coopérer, c'est soit réaliser une tâche en commun, accéder à de l'information distribuée, hétérogène, travailler avec plusieurs types d'outils. C'est toujours respecter des règles locales pour atteindre une fonction globale, souvent distribuée. Il est important que la coopération repose sur un bon projet, bénéfique à chacun des membres du dispositif qui doit y trouver son compte (donnant-donnant). Nous devons nous interroger sur la manière dont les nouvelles technologies d'écritures, les dispositifs processuels de la mémoire numérique permettent d'appréhender le travail coopératif à partir des différents espaces individuels, en agrégeant de façon ouverte, mais stable, des comportements singuliers pour favoriser la résolution collective de problèmes dans un système ouvert.

4. Et l'hypertexte? Les systèmes hypertextuels sont caractérisés par la «méthode ascendante» et liés par des effets de rétroaction. Ils sont «habités» de règles locales dont l'application répétée aboutit à l'émergence de structures plus vastes. Ils comportent des boucles de rétroaction complexes à l'intérieur et entre les différents niveaux de codes. Ils sont largement distribués.

CONCLUSION

Il existe différents types de tâches de coopération. On peut parler de coopération quand les actions individuelles contribuent aux actions des autres et réciproquement, de collaboration quand on travaille ensemble dans l'exécution d'une tâche (compréhension commune et partage de connaissances) ou de co-décision qui concerne des décisions prises par le groupe ou inspirées par le travail du groupe.

L'organisation qui accompagne ces processus respecte ces rôles, qui correspondent à différents niveaux d'intégration de buts et qui impliquent coordination, cohérence, communication. En effet, lorsqu'un dispositif coopératif est plongé dans un environnement fortement dynamique ou lorsqu'il est trop complexe pour être totalement spécifié dès la conception, il sera amené à faire face à des situations imprévues. Dans ce cas, il doit être capable de s'adapter, d'avoir un comportement pertinent: le meilleur moyen pour le faire est la capacité à interagir à partir de la compréhension que chacun a de son propre rôle dans le dispositif.

L'enjeu de la coopération repose sur un changement de mentalité et un changement de paradigme. Pour que la coopération soit réussie, il faut arrêter de l'organiser selon les seuls modèles hiérarchiques qui sont inadéquats, qui créent des goulots d'étranglement, des lourdeurs. Mais il faut surtout privilégier l'individu, apprendre à mieux connaître ce qu'on sait, ce vers quoi on tend. A partir de ce point de vue qui peut paraître excessivement individualiste, on apprendra à mieux connaître l'autre,-- ses valeurs et ses projets et surtout à mieux communiquer, mieux interagir en impliquant davantage les différents acteurs dans la réalisation des projets, en créant une organisation apprenante et vivante.

L'évolution des métiers de la documentation et les nouvelles technologies

Catherine SAMAT, déléguée régionale de l'ADBS Midi-Pyrénées (Association des professionnels de l'information et de la documentation) et documentaliste à l'Institut de Puériculture et à ORFEA, nous fait un compte rendu de la Journée d'étude ADBS, qui a eu lieu le 18 Mai, à l'IUT Information Communication (Université Paul Sabatier) sur "L'Evolution des métiers de la documentation et les nouvelles technologies."

La journée d'étude a permis d'entendre les témoignages de plusieurs professionnels qui, dans des contextes variés, ont pris le tournant de cette évolution du métier. L'adaptation de la formation aux nouvelles technologies et la réflexion menée autour du référentiel de compétences ont également été présentées.

Cette journée s'est déroulée en présence de Dominique Velten secrétaire générale de l'ADBS .

En introduction, le rôle de l'ADBS vis-à-vis des professionnels de l'information a été évoqué: développer le partage de savoirs et de savoirs faire (grâce aux réseaux constitués par ses membres), affirmer, promouvoir et valoriser les compétences et le statut, aider à développer en région des formations et des journées d'étude.

De nombreuses questions émergent à propos des conséquences entraînées par les évolutions accélérées des NTIC , des améliorations qu'elle peuvent apporter dans la pratique professionnelle et du rôle de plus en plus important que les professionnels peuvent " revendiquer " ou espérer tenir dans ce nouveau contexte du tout multimédia.

Selon Catherine Samat, deux points fondamentaux sont à considérer:

— Les besoins en formation des professionnels et l'adaptation à la demande des entreprises dans un contexte de diversification et de haute technicité.

Comment parvenir à faire évoluer les compétences au même rythme que les techniques liées au multimédia sans avoir en permanence le sentiment d'une course contre la montre?

— La reconnaissance de la qualité "d'expert" au professionnel de l'information.

Comment conserver, affirmer , développer et promouvoir la fonction et le rôle de médiateur, veilleur, administrateur, ou concepteur et producteur d'information dans un contexte où l'information peut parfois sembler à la portée de tous?

LE RÉFÉRENTIEL DES MÉTIERS TYPES ET DES COMPÉTENCES

L'intervention de Sophie Ranjard (KINOS) qui portait sur le

référentiel de compétences des professionnels de l'information et de la documentation, réalisé par l'ADBS, a permis tout d'abord une mise en perspective des axes d'évolution des nouveaux métiers: Cyberthécaire, Webmestre, Record manager, Knowledge manager. Néanmoins, il faut remarquer que certains métiers sous des nominations nouvelles ne sont pas fondamentalement différents des métiers traditionnels. Si les évolutions sont liées aux mutations technologiques (diffusion électronique par exemple ...), elles sont aussi le reflet des demandes des entreprises (conduite de projet , capitalisation des savoirs).

L'objet de ce référentiel n'est pas simplement d'être un descriptif d'emploi mais plutôt un outil permettant d'évaluer ses compétences pour mieux se positionner dans l'entreprise. Un référentiel européen est en cours, inspiré très largement par le référentiel de l'ADBS , aucun pays n'ayant encore élaboré d'étude similaire .

Pour conclure, Sophie Ranjard a insisté sur le fait qu'il fallait dépasser l'étiquette de médiateur et mettre en avant la fonction " producteur d'information", détentrice d'un label de qualité grâce à la valeur ajoutée apportée dans le traitement de l'information (sélection d'information, activité de conseil ...)

NOUVEAUX MÉTIERS, NOUVELLES COMPÉTENCES

Les interventions des différents professionnels ont illustré certains aspects de ces évolutions.

Chef de projet d'un site Internet:

Pascal Rassat (CITICA) a présenté la mise en place du site Intranet /Extranet de l'ENSICA depuis le montage du projet jusqu'à son aboutissement en passant par des exemples précis sur la manière de constituer une arborescence de sites ou sur l'aspect marketing à ne pas négliger... Il a insisté sur le rôle de veilleur du documentaliste, sur la nécessité d'une polyvalence minimale (pour pouvoir travailler notamment avec d'autres professionnels du multimédia) et sur le rôle, en pleine expansion selon lui, des professionnels de l'information dans le référencement de sites sur Internet.

Le métier de cyberdocumentaliste à travers deux expériences utilisant les NTI:

Ce point de vue a été repris et renforcé par le témoignage de Géraldine Gourbin, cyberthécaire chez NOMADE où elle a réalisé un guide de recherche thématique. Son exposé a mis en évidence l'intérêt d'un référencement qualitatif et organisé, accompagné d'une validation des sites. Cela permet de contourner les usages artificiels et peu "éthiques" des éditeurs de sites lorsqu'ils se référencent eux-mêmes. Si ce guide a été mis en place avec des méthodes documentaires classiques, sa conception a néanmoins

largement tenu compte des atouts du WEB et des pratiques des utilisateurs (navigation hypertexte, mise à jour ...)

Actuellement G. Gourbin est chargée de développer une infothèque virtuelle à l'AUPELF/UREF .

De documentaliste à chef de projet Intranet:

Émergence d'un nouveau rôle dans l'entreprise: Sylvia Dupuy a relaté son expérience de chef de projet pour la mise en place d'un Intranet dans son entreprise (ATR). En évoquant toutes les étapes de ce projet, qui a vu le jour sous l'impulsion du service de documentation, elle a insisté avec humour sur les écueils qui ont jalonné ce travail, écueils liés davantage à l'aspect management humain qu'à l'aspect technique. Elle a rappelé que les partenariats (service informatique, spécialistes du multimédia pour le graphisme...) sont incontournables, qu'un tel projet implique des efforts en terme de communication et qu'une formation aux outils techniques évite de perdre du temps. Sa conclusion est très positive: amélioration de la communication et renforcement du centre de documentation dans son rôle de pivot au sein de l'entreprise.

Push et diffusion de sommaires électroniques à l'Ecole Supérieure du Commerce:

Un exemple d'externalisation de service a été présenté par Florence Lévy qui utilise à l'Ecole Supérieure du Commerce le service Swetsnet d'Europériodiques. Son intérêt majeur, outre la diffusion électronique classique des sommaires, est une fonction de diffusion sélective sur profil: "alerte sur sommaires ou articles thématiques" qui permet aux enseignants de recevoir directement par mel des sommaires de revues sur un profil défini.

Utilisation des nouvelles technologies par des documentalistes indépendants:

Marie-Françoise Defosse (consultante/audit en organisation documentaire - mf Documentation) et Christophe Amalric (courtier en information - VIRTUALIS) n'ont pas défini de "nouveaux métiers" mais ont parlé de leur pratique professionnelle facilitée par les NTIC. Tous deux insistent sur l'importance du courrier électronique, sur les possibilités accrues en matière de veille grâce à Internet, sur l'utilisation des listes de diffusion pour l'observation des marchés ... et sur les partenariats à développer pour élargir les domaines de compétences offerts.

En conclusion, outre l'évolution des compétences techniques en général déjà bien repérées, ce qui est apparu à travers ces différentes interventions correspond aux tendances évoquées par S. Ranjard, à savoir: gestion de projet, marketing, management, aptitudes relationnelles...

FORMATION

Communication de L. Sochacki, M.G. Suraud et M. Vidal (IUT Information Communication). L'objet de cette journée était également de réfléchir aux évolutions au regard des nouvelles compétences émergentes. Le temps a manqué malheureusement pour approfondir le débat, mais ce n'est que partie remise!

Liliane Sochacki et Marc Vidal, enseignants à l'IUT ont

rappelé tout d'abord que la formation initiale à l'IUT s'appuie sur des savoirs fondamentaux (dont l'importance a été soulignée tout au long de la journée) et doit permettre aux étudiants de s'adapter aux modifications du paysage professionnel ainsi qu'à des situations technologiques très diverses. L. Sochacki rappelle que, même si l'IUT forme au niveau DUT (et pas DESS), cela ne l'empêche pas de mener une réflexion sur une formation complémentaire (3ème année plus orientée sur Internet et le multimédia, l'édition XML...

La question de la formation permanente a également été posée, qui semblerait prouver que l'offre régionale ne répond pas toujours aux demandes très spécifiques des professionnels....

BIBLIOGRAPHIE

Une synthèse de cette journée ainsi que les textes des différents intervenants, sont accessibles sur le site WEB de l'ADBS Midi-Pyrénées (<http://www.multimania.com/adbsmidipy>).

Référentiel des métiers types et compétences des professionnels de l'information et de la documentation . Ed ADBS, 1998. Coll guide professionnel.

Rossion, F., To be a knowledge officer or not? How the information professional can face this challenge. In: Online Information Proceedings 98.

Hill, S., Knowledge management: a new career path for the information professional? In: Online Information Proceedings 98.

LES PROJETS DE L'ADBS EN RÉGION

— Projet de répertoire régional de centres d'information-documentation qui vise à la fois la réalisation d'un outil de repérage des structures documentaires existantes et le contact avec les entreprises pour connaître leurs ressources documentaires et leurs besoins d'information.

— Suite aux Assises régionales sur la société de l'information qui se sont tenues à Albi (enjeux et développements liés aux technologies de l'information), une réflexion est en cours sur la manière dont l'ADBS pourrait s'inscrire dans les projets du Conseil régional.

Information:

François Magnan, membre de l'ADBS, a créé un répertoire de sites sur la formation et l'insertion: <http://www.chez.com/francoismagnan>.



Les produits documentaires de Bell & Howell

M. François Verdier a animé à l'URFIST une journée de présentation des produits documentaires de Bell & Howell, le 18 octobre 1999

Bell & Howell Information and Learning (anciennement JMI), créé en 1938 et pionnier dans les microformes, est maintenant une référence incontournable pour les supports électroniques, bases de données sur Internet et cédéroms. La récente acquisition de Chadwyck Healey augmente l'offre de cédéroms, particulièrement en sciences humaines et sociales.

L'OFFRE DE BELL & HOWELL (ONLINE ET CÉDÉROMS)

Bell & Howell développe des bases de données toutes disciplines en privilégiant fortement le texte intégral et le format image (PDF).

— Business et Management: le secteur économique, commerce et management, est notamment représenté par ABI INFORM (700 revues disponibles en texte intégral). Banking Information Source, Accounting and Tax, offrent les textes intégraux respectivement du monde bancaire, de la comptabilité et de la fiscalité.

— Les sciences et technologies: INSPEC, base de données bibliographiques pour la physique, l'électronique et l'informatique (4000 résumés de revues); Applied Science and Technology Plus (130 revues en texte intégral en électronique, informatique et nouvelles technologies); General Science PlusText (85 revues en texte intégral); Proquest Telecommunications et Proquest Computing (texte intégral).

— La médecine: Proquest Medical Library (texte intégral et image de 200 revues clés); Proquest Health (150 revues de santé); Pharmaceutical News Index (20 revues).

— Les sciences humaines et sociales: Social Sciences Plustext (220 revues de sociologie, économétrie, urbanisation); Academic Research Library (600 revues de Sciences humaines, commerce, santé, informatique et loisirs)...

Il faut rajouter l'offre en cédéroms de littérature française de Chadwyck.

— Le service de thèses, Dissertation Abstracts, regroupe 1,6 million de thèses américaines et nord-américaines dans tous les secteurs, depuis 1861. Les deux dernières années présentent un résumé et peuvent être consultées gratuitement.

MODALITÉS D'ACCÈS: INTERFACE PROQUEST ET SITEBUILDER, CONTRAT GLOBAL

ProQuest est l'interface conviviale utilisée pour accéder et interroger les documents. Il autorise la recherche basique ou avancée (sur champ, opérateurs booléens).

Un logiciel novateur se greffe sur ProQuest: Sitebuilder.

Il permet de sauvegarder et d'organiser les résultats des interrogations grâce à la gestion de liens dynamiques vers les documents obtenus. Les applications sont nombreuses: bibliographie, préparation de cours, exposé sur un thème avec plusieurs sources.

CONTRAT

Le contrat signé lors d'un abonnement précise le cadre légal d'utilisation. En voici les grandes lignes:

— L'accès aux banques de données se fait par mot de passe ou par adresse IP.

— La consultation des bases de données est illimitée ainsi que le nombre d'utilisateurs simultanés (par Internet) sur un même site administratif.

— Les documents extraits d'une recherche doivent rester à l'usage privé de l'abonné. Les documents ne peuvent être publiés ou revendus.

— L'utilisateur peut demander un rapport d'utilisation pour contrôler la fréquence de consultation des bases de données.

— Toutes les conditions d'abonnement sont précisées dans la «License agreement» (contrat)

AUTRES SERVICES

D'autres services d'information sont offerts par Bell & Howell sur le site:

— K-12 Resources (banques de données pour les scolaires).

— Y2K (les projets de l'an 2000).

Les services traditionnels sont maintenus, d'autres sont développés:

— Les microfiches qui représentent la collection la plus importante du monde

— La réimpression des livres épuisés, grâce à une entente avec les éditeurs.

Bell & Howell est représenté en France par Fabien Verdier (email: Fverdier@umi.uk), aux côtés de Jonathan Wynne. Pour en savoir plus, consultez le site web <http://www.umi.com>.

Janvier-mars 2000

SERVEURS ET BANQUES DE DONNÉES.

Le serveur EINS: European Information Network Services (ex ESA).

1. EINS par le web.

Date: 20 janvier 2000. Horaire: 9h30-17h.

Programme:

- Les principes d'interrogation de EINS par le web.
- L'optimisation des recherches.
- Travaux pratiques

Intervenant: Société Cerdic. Prix: gratuit.

2. Notions avancées du langage EINS.

Date: 21 Janvier 2000. Horaire: 9h30-17h.

Programme:

- Les principes d'interrogation de EINS.
- L'optimisation des recherches: sauvegardes; veille documentaire; commande de documents.
- Travaux pratiques.

Intervenant: Société Cerdic. Prix: gratuit.

Pour plus d'informations: Claudine Décourt; tél 0494507172; fax 0494504248; email: cerdic@wanadoo.fr

INTERNET

1. Création de pages Web: pratique du langage HTML (niveau débutant).

Date: 25 janvier 2000. Horaire: 9h30-17h

Intervenant: O. ERTZSCHEID (doctorant).

Programme: — langage HTML, travaux pratiques.

Prix: gratuit Education, CNRS, INRA, INSERM; autre public: 800FTTC.

(Ce stage sera reprogrammé si le nombre d'inscrits dépasse 12).

2. Création de pages Web: pratique du langage HTML (2ème niveau).

Date: 15 février 2000. Horaire: 9h30-17h

Intervenant: O. ERTZSCHEID (doctorant).

Programme

— Langage HTML: préparation d'images, tableaux, frames formulaires.

— Nouveautés technologiques de HTML (1h).

— Travaux pratiques (2h).

3. Publication sur Internet (niveau débutant).

Date: 10 février 2000. Horaire: 9h30-17h

Intervenant : O. ERTZSCHEID (doctorant).

Programme

— Conception et traitement d'un document: charte de qualité, respect de la netiquette, déclaration du document sur le réseau, compétences requises...

— Conception d'un site: rôle et gestion du serveur, technologies associées (forum, base de données...)

Prix: gratuit Education, CNRS, INRA, INSERM; autre public: 800FTTC.

4. Publication sur Internet (niveau débutant).

Date: 9 mars 2000. Horaire: 9h30-17h

Intervenant : O. ERTZSCHEID (doctorant).

Programme — Conception et traitement d'un document: charte de qualité, respect de la netiquette, déclaration du document sur le réseau, compétences requises...

— Conception d'un site: rôle et gestion du serveur, technologies associées (forum, base de données...)

Prix: gratuit Education, CNRS, INRA, INSERM; autre public: 800FTTC.

Des stages sur les Agents Intelligents et sur l'Intranet seront également programmés au 1er semestre 2000.

CÉDÉROMS

✓ Les actes des principales conférences du dernier congrès de l'International Federation of Libraries Institutions and Associations (IFLA) sont disponibles sur un cédérom. Renseignements sur <http://ifla.org>

Archimag n°128 – Octobre 1999.

✓ Édition du cédérom "La France du patrimoine, région Rhône-Alpes" présentant 860 lieux et 2879 communes avec notamment une reconstitution en image de synthèse de la grotte de Chauvet-Pont-d'Arc.

Archimag n°127 – Septembre 1999.

✓ Sortie du cédérom sur l'Assemblée Nationale composé de quatre parties: "dans l'histoire," "dans les institutions," "aujourd'hui" et "documents." Il est vendu au prix de 299 F TTC.

Archimag n°125 – Juin 1999.

✓ Dun & Bradstreet propose "France 500 000," cédérom marketing contenant la description de plus de 500 000 entreprises françaises.

Bases n°150 – Mai 1999.

INTERNET

GÉNÉRALITÉS

✓ Cent sites viennent de décider de s'allier pour concurrencer le premier site

d'enchères en ligne au monde eBay (www.ebay.com). Ces sites, fédérés par Fair Market, rassemblent notamment Lycos, Msn, Excite, Tripod, ...

Internet Professionnel n°35 – Octobre 1999.

✓ Les utilisateurs Internet dans le monde début 1999 (source: NUA):

— Etats-Unis et Canada: 87 millions.

— Europe: 33,39 millions.

— Asie/Pacifique: 26,55 millions.

— Amérique du Sud: 4,5 millions.

— Afrique: 1,14 million

— Moyen-Orient: 0,78 million.

Internet Professionnel n°34 – Septembre 1999.

✓ L'AFNIC propose deux nouveaux noms de domaine: ".nom.fr" permettant aux

particuliers d'utiliser leur patronyme et ".com.fr" permettant d'ouvrir "un espace de communication libre de tout justificatif". Renseignements: www.nic.fr

Archimag n°127 – Septembre 1999.

✓ Une étude d'InternetTrak note une progression de 62% de la pénétration du web en

France au cours du dernier semestre. Cette étude note également un effet de substitution avec la télévision et une sur-représentation des jeunes de 14 à 17 ans par rapport à d'autres pays européens. On consulte d'abord le web en France pour:

1 – S'informer sur des produits et services,

2 – Consulter l'actualité,

3 – Télécharger des logiciels,

4 – Rechercher des produits et des prix,

5 – Écouter de la musique.

Service On Line n°71 – 5 juillet 1999.

✓ Les derniers chiffres d'Internet sont disponibles sur le site www.internet.gouv.fr. On

peut notamment y trouver le nombre d'internautes français ainsi que leur profil mais aussi des chiffres sur le commerce électronique.

La Lettre du Gouvernement n°70 – 8 juillet 1999

✓ Service On Line a fait paraître le dernier classement des dix premiers sites Internet

américains. Voici les résultats:

- 1 – AOL Network (46 millions de visiteurs en mai 1999).
- 2 – Microsoft sites (32 millions)
- 3 – Yahoo sites (31 millions)
- 4 – Lycos (30 millions)
- 5 – Go Network (21 millions)
- 6 – GeoCities (20 millions)
- 7 – The Excite Network (17 millions)
- 8 – Time Warner Online (13 millions)
- 9 – Amazon (11 millions)
- 10 – Alta Vista Sites (11 millions).

Service On Line n°70 – 28 juin 1999.

- ✓ Naissance de la version française de Monster (www.monster.fr). Petit frère du géant

de l'emploi en ligne américain, Monster propose notamment une sélection d'offres d'emplois.

Internet professionnel n°32 – Juin 1999.

- ✓ Selon une étude de l'Association Française pour le nommage Internet en

coopération, il existe plus de 25 100 sites Internet en France au 1er octobre 1998. Selon d'autres études, 350 à 500 sites de commerce électronique existent à cette date. On estime que 10% des internautes français ont déjà effectué des achats en ligne pour un panier moyen de commande de 400 francs.

Industries n°43 – 1er bimestre 1999.

- ✓ D'après les estimations de Médiangles, le nombre d'internautes en France a dépassé

le cap des cinq millions courant mai 1999.

Documentaliste – Sciences de l'information – Vol. n°36 n°2 - 1999.

- ✓ L'Icann (Internet Corporation for Assigned Names & Numbers) vient de sélectionner

cinq sociétés pour tester le système d'enregistrement des noms de domaine. Ces cinq sociétés (AOL, Oléane, Register.com, Melbourne IT et Core) brisent le monopole jusque là détenu par Network Solutions.

Informatiques Magazine – 30 avril 1999.

- ✓ Avant sa réouverture le 1er janvier 2000, le centre Georges Pompidou se visite

virtuellement sur <http://www.centrepompidou.fr/an2000/visite-batiment.htm>.

Archimag n°128 – Octobre 1999.

- ✓ La Caisse nationale des monuments historiques propose sur son site www.monuments.fr la consultation, par région ou par ville, des principaux sites et monuments à visiter.

Internet Professionnel n°33 – Juillet / Août 1999.

- ✓ Une base de 435 000 références vient d'être mise en ligne sur le site Internet du groupe de librairies Décitre (www.decitre.fr).

Archimag n°126 – Juillet / Août 1999.

Un document vient d'être publié sur le thème "Les effets des nouvelles technologies sur l'industrie de la presse." Ce document est consultable sur le site du conseil économique et social (www.conseil-economique-et-social.fr).

La Lettre du Gouvernement n°70 – 8 juillet 1999.

- ✓ Le bureau Van Dijk vient de remettre une étude sur "l'informatisation des musées" qui

dresse un panorama sur le développement des nouvelles technologies au sein des musées. Cette étude est commercialisée au prix de 2 848 frs. Renseignements: j.dufour@bvdparis.imaginet.fr

INTERNET
ET CULTURE
SUITE...

Multimédia Hebdo n°118 – 18 juin 1999.

- ✓ La Bibliothèque nationale de France (BNF) vient d'ouvrir son catalogue BN-Opale

Plus donnant accès à 6,7 millions de notices des imprimés rassemblés dans les collections patrimoniales de la bibliothèque. Début 2000, cette base sera portée à 8 millions de notices avec, en plus, les références de documents audiovisuels, des collections numérisées et des imprimés en libre accès sur le site. Adresse : www.bnf.fr

Service On Line n°68 – 14 juin 1999.

- ✓ Les éditions Milan viennent de lancer leur première production parascolaire intitulée

Les Aventures de Kangy, destinée aux classes de primaire. Milan prévoit d'en vendre 10 000 exemplaires durant la rentrée 1999.

INTERNET
ET ÉDUCATION

Multimédia Hebdo n°120 – 2 juillet 1999.

- ✓ Naissance d'un nouveau portail www.droit.org. Il propose gratuitement les principaux textes juridiques en vigueur avec des versions en anglais et en allemand.

INTERNET
ET DROIT

Internet Professionnel n°35 – Octobre 1999.

- ✓ Sortie d'un ouvrage intitulé "Sites marchands, les pratiques juridiques 1999," étude réalisée par Alain Bensoussan Avocats et édité aux éditions À Jour.

Service On Line n°69 – 21 juin 1999.

- ✓ Le texte intégral de tous les jugements de la Cour européenne des droits de l'homme est disponible sur le site www.dhcour.coe.fr/hudoc.

Documentaliste – Sciences de l'information – Vol. n°36 n°2 - 1999.

- ✓ La société Juritel édite un service de web proposant du conseil juridique avec

✓ Lionel JOSPIN a annoncé, à la 20ème université de la communication d'Hourtin, trois projets de loi pour développer Internet:

INTERNET
ET SERVICE PUBLIC

— Le premier a pour objectif d'adapter le droit français de la preuve aux technologies de l'information et à la signature électronique,

— Le second transposera la directive européenne sur la protection des données personnelles après avis de la CNIL en octobre,

— Le troisième sera un projet de loi global sur la société de l'information. Il devrait donner des réponses aux questions nouvelles posées par Internet : protection de contenus, liberté de la cryptologie, transparence commerciale, ...

La Lettre du Gouvernement n°72 – 13 septembre 1999.

- ✓ Lancement d'une étude sur le thème "Technologies clés à l'horizon 2005" dont l'objectif est de lister les priorités technologiques de l'État au service de la Recherche. Pour participer à cette réflexion collective : www.techno-cles2005.com.

La Recherche n°323 – Septembre 1999.

✓ 200 MF sont affectés à la création d'incubateurs et à la dotation en capital des établissements souhaitant créer un fonds d'amorçage. Renseignements: www.education.gouv.fr et www.industrie.gouv.fr.

Courrier ANVAR n°119 – Juillet 1999.

✓ France Télécom crée un portail spécifiquement dédié aux communes de France accessible à l'adresse www.ternova.com.

Informatiques Magazine – 25 juin 1999.

✓ L'État a homologué la décision tarifaire "forfait Internet" de France Télécom permettant d'accéder à Internet pendant 20 heures pour 100 F TTC (en soirée les week-end et jours fériés). Renseignements sur www.finances.gouv.fr.

La Lettre du Gouvernement n°69 – Juin 1999.

✓ Les CIRA (Centres Interministériels de Renseignements Administratifs) mettent désormais à disposition une nouvelle rubrique "réponses à vos questions" sur le site www.admifrance.gouv.fr. 350 questions y sont actuellement listées et ce nombre devrait atteindre progressivement les 1500 questions / réponses.

La Lettre du Gouvernement n°69 – Juin 1999.

✓ Mercure (<http://www.cdc-mercure.fr>), portail destiné aux collectivités locales et éditée par la Caisse des Dépôts et Consignations, sera prochainement en ligne sous une quatrième version, plus étoffée, qui viendra conforter un trafic de 36 000 à 100 000 requêtes par semaine et de 5 000 lecteurs abonnés.

Archimag n°125 – Juin 1999.

✓ Le rapport d'étude, remis par Christian Pierret, sur le thème "Développement technique de l'Internet" peut être consulté sur le site www.internet.gouv.fr.

Documentaliste – Sciences de l'information – Vol.36, n°3 – Mai-Juin 1999.

✓ Cordis propose de nouvelles informations et un service d'assistance en ligne pour participer au 5ème programme-cadre de recherche (www.cordis.lu).

La Lettre de l'ADERMIP n°52 – Mai-Juin 1999.

✓ Le rapport Charpin sur les retraites est disponible en version intégrale sur le site de la Documentation française (www.ladocfrancaise.gouv.fr).

La Lettre du Gouvernement n°67 – Mai 1999.

✓ Le site du Ministère de la Défense a proposé, pendant toute la durée du conflit au Kosovo, une page spéciale avec les communiqués, un bilan des actions humanitaires et militaires, une photothèque et une vidéothèque (www.defense.gouv.fr).

La Lettre du Gouvernement n°66 – Mai 1999.

✓ La Mission interministérielle de soutien technique pour le développement des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'administration (MTIC) vient de créer un conseil scientifique composé de personnalités du public et du privé. Le site d'information sur cette mission est disponible à l'adresse: www.mtic.pm.gouv.fr.

Multimédia Hebdo n°112 – 7 mai 1999.

INTERNET

ET SERVICE PUBLIC

SUITE...

✓ Un site vient d'être mise en place sur la vie associative avec notamment un discours du Premier Ministre sur la question, ainsi que le détail d'une enquête du CREDOC (www.vie-associative.gouv.fr).

La Lettre du Gouvernement – Cahier spécial – Avril 1999.

✓ La lettre du Gouvernement, support de communication du Gouvernement, est désormais en ligne à l'adresse www.premier-ministre.gouv.fr/GOUV/ARCHLET.HTM

La Lettre du Gouvernement n°65 – Avril 1999.

✓ Toutes les études concernant Internet en France et dans le monde sont accessibles à l'adresse www.internet.gouv.fr/francais/chiffcles/sommaire.html

La Lettre du Gouvernement n°65 – Avril 1999.

✓ L'offre intégrale de bases de données du serveur STN International vient d'être mise sur le web, proposant plus de 210 bases renfermant 400 millions de documents d'information scientifique et technique (www.stnweb.fiz-karlsruhe.de).

Archimag n°127 – Septembre 1999.

✓ Meta News, site d'information sur le monde numérique produit par la société La Mine, change de nom et d'adresse et devient France Internet (<http://France.internet.com>). L'information devient aussi quotidienne et centrée sur deux grands thèmes : la technologie et le marketing.

Archimag n°126 – Juillet / Août 1999.

✓ Une jeune société vient d'ouvrir un service web où l'on peut obtenir gratuitement un devis dans plus de 120 secteurs d'activités (www.objectif-devis.com). Chaque entreprise partenaire s'engage sur une charte qualité et paye 10 F pour chaque devis demandé.

Service On Line n°72 – 12 juillet 1999.

✓ Le site www.appel-offres.com recense les annonces des appels d'offres français et européens.

Documentaliste – Sciences de l'information – Vol.36, n°3 – Mai-Juin 1999.

✓ Les moteurs de recherche sont de plus en plus boudés par les consommateurs américains qui leur préfèrent, pour trouver un site, la presse, les spots ou émissions de télévision, les e-zines ou bannières en ligne. Les moteurs conservent quand même la confiance de 61% des personnes qui continuent à les utiliser.

Internet Professionnel n°33 – Juillet / Août 1999.

✓ Toute l'information des moteurs de recherche est disponible sur www.searchenginewatch.com avec des tests et études sur les différents moteurs et annuaires existants..

Archimag n°127 – Septembre 1999

✓ Selon une étude parue dans le magazine scientifique Nature, aucun moteur de recherche ne couvre plus de 16% du web, montrant ainsi une opacité croissante de l'information, malgré l'augmentation sans cesse croissante du nombre de moteurs de recherche existants. Cette étude estime également que tous les sites ne seraient pas égaux devant l'indexation: les moteurs indexeraient en effet en priorité, les moteurs les plus

INFORMATION

SPÉCIALISÉE

SUR INTERNET

MOTEURS DE RECHERCHE

populaires, les sites américains et les sites commerciaux plutôt que les sites scientifiques. Dernier chiffre très révélateur (et qui explique peut-être en partie les résultats ci-dessus), seules 34% des pages d'accueil utilisent les méta "keywords" et "description."

Archimag n°127 – Septembre 1999.

✓ PortalSeek (www.portalseek.com/search/search.html) se positionne comme "le portail des portails." Encore en développement, ce site propose déjà un répertoire des sites portails dans le monde.

Information World Review n°149 – Juillet / Août 1999.

✓ Le fournisseur d'accès gratuit Liberty Surf vient de prendre une participation majoritaire dans la société ObjectifNet qui développe l'annuaire Nomade.

Service On Line n°73 – 19 juillet 1999.

✓ Nomade (www.nomade.fr) propose un service d'informations, de réservations et de ventes de voyages en ligne permettant, notamment, d'accéder aux vols disponibles de 600 compagnies aériennes.

Service On Line n°72 – 12 juillet 1999.

✓ Le portail Voilà (www.voilà.fr) propose sur son site une série d'outils pour créer et gérer des groupes de discussion (mailing list).

Service On Line n°69 – 21 juin 1999.

✓ Yahoo (www.yahoo.fr) vient de lancer un service de petites annonces, destiné à augmenter l'audience du site et à fidéliser ses utilisateurs. Ce service a été mis en place avec plusieurs sociétés spécialistes des petites annonces de différents domaines (immobilier, automobiles, ...).

Service On Line n°69 – 21 juin 1999.

✓ Le nouveau moteur de recherche Alltheweb (www.alltheweb.com) déclare indexer plus de 80 millions de pages web.

Information World Review n°148 – Juin 1999.

✓ Le classement des cinq premiers portails en France est actuellement le suivant:

- 1 – www.wanadoo.fr
- 2 – www.multimania.com
- 3 – www.yahoo.com
- 4 – www.microsoft.com

✓ "Cyber Droit, le droit à l'épreuve de l'internet" - par Christiane Féral-Schuhl – Éditions Dunod-Dalloz.

Informatiques Magazine n°90 – 24 septembre 1999

✓ "Le livre électronique" par Éric Bruillard, Brigitte de La Passadière, Geroges-Louis Baron – Éditions Hermès – 1999.

Archimag n°126 – Juillet / Août 1999

✓ "Admifrance, le guide Internet des services publics" – La Documentation Française - 1999.

Archimag n°126 – Juillet / Août 1999

PUBLICATIONS

SUITE...

✓ " L'information scientifique et technique et l'outil Internet " sous la direction de François Vadrot – Le Micro Bulletin – 1999.

Archimag n°126 – Juillet / Août 1999

✓ " Moteurs de recherche pour le Web " par Alfred et Emily Glossbrenner aux éditions Sybex.

Internet professionnel n°32 – Juin 1999

✓ " HTML, le langage web ", livre de la collection Que Sais-Je, par Marc Augier.

Internet professionnel n°32 – Juin 1999

✓ " Le métier de documentaliste " par Jean-Philippe ACCART, Marie-Pierre RETHY – Éditions du Cercle de la Librairie – 1999.

Bases n°150 – Mai 1999.

✓ La semaine européenne des technologies de l'information aura lieu du 28 au 30 mars 2000 à Paris Expo (Porte de Versailles). Renseignements au 01 44 39 85 00.

Archimag n°128 – Octobre 1999

✓ Le congrès annuel des professionnels de l'information (Point Doc 2000) aura lieu du 31 janvier au 4 février 2000 à Paris (Bercy Expo). Renseignements : <http://www.lra.fr>.

Archimag n°128 – Octobre 1999

✓ Les premières rencontres juridiques du commerce électronique auront lieu du 30 novembre au 2 décembre 1999 à l'Euroforum de Paris.

Multimédia Hebdo n°128 – 8 octobre 1999.

✓ Les prochains Netdays auront lieu du 13 au 21 novembre 1999 avec pour objectif " de sensibiliser aux usages pédagogiques des nouveaux médias dans les écoles et les autres lieux où l'on apprend et découvre ".

Service On-Line n°78 – 4 octobre 1999.

✓ Le salon de l'Éducation aura lieu du 24 au 28 novembre 1999 à la Porte de Versailles à Paris. Renseignements : 01 41 90 47 67 ou www.education.reed-oip.fr

Multimédia Hebdo n°127 – 1er octobre 1999.

✓ Euroforum du 26 au 27 octobre 1999 sur le thème " Stratégies de communication sur Internet". Renseignements sur le programme : 01 44 88 14 60.

Service On Line n°76 – 20 septembre 1999

✓ Journée ADBS le 29 octobre 1999 sur le thème " Les usages innovants d'Internet et des outils intelligents " - Renseignements au 01 43 72 99 80.

Infotecture n°411 – 14 septembre 1999

✓ Intranet & Entreprise '99 aura lieu du 22 au 26 novembre 1999 à l'espace Elec de Paris. Le thème: l'Intranet de deuxième génération ".

MANIFESTATIONS

Infotecture n°411 – 14 septembre 1999

✓ La 17^e édition du salon des Technologies de l'Image et du Son se tiendra du 19 au 22 octobre 1999 à la Porte de Versailles (exposants autour des secteurs professionnels du son, de la création 3D, de l'imagerie numérique, de l'éclairage et des systèmes d'information).

Multimédia Hebdo n°123 – 3 septembre 1999.

✓ Les journées internationales de l'IDATE se tiendront les 18 et 19 novembre 1999 à Montpellier sur le thème du monde sans fil. Renseignements : 04 67 14 44 89.

Archimag n°126 – Juillet / Août 1999

✓ Le Milia se déroulera du 14 au 18 février 2000 à Cannes. Trois halls seront dédiés l'un à l'édition électronique, le second aux jeux vidéo et le troisième aux réseaux haut débit et à la télévision interactive.

Multimédia Hebdo n°119 – 25 juin 1999.

✓ Le Network et Interop, salon européen sur les réseaux, Internet / Intranet, les télécommunications, la téléphonie, le dataweb, s'est tenu du 14 au 16 septembre 1999 à Paris (Paris Expo, Porte de versailles).

Internet professionnel n°32 – Juin 1999

✓ Le festival de Biarritz vient de migrer pour sa dernière édition à Deauville en devenant Comunica. Il s'est tenu du 10 au 12 juin dernier.

Multimédia Hebdo n°117 – 11 juin 1999

✓ L'Université d'été de la communication d'Hourtin s'est tenue du 23 au 27 août 1999 avec pour thème " le Temps de l'homme mondial " (Renseignements : www.crepac.com).

Multimédia Hebdo n°117 – 11 juin 1999

✓ Euroforum du 28 septembre au 1er octobre 1999 sur le thème " Internet, fonctions commerciales ". Renseignements sur le programme : 01 44 88 14 69.

Service On Line n°67 – 7 juin 1999

✓ La Commission européenne et l'Office européen des brevets organisent PATINNOVA 99, conférence annuelle qui portera sur trois thèmes:

- Les développements actuels et futurs dans le domaine de l'information brevets,
- Les développements actuels et futurs dans le domaine de la sensibilisation aux brevets / initiatives politiques,
- Les litiges en matière de brevets en Europe: y a-t-il des problèmes? sont-ils fréquents? quels sont leurs coûts? quelles sont les perspectives d'avenir?

Epidos News – 1.99

✓ Online Information 99 se tiendra du 7 au 9 décembre 1999 à Londres. Un guide de soumission des contributions est téléchargeable sur le site www.online-information.co.uk.

Infotecture n°405 – 4 mai 1999

✓ Un nouveau salon de l'Éducation se tiendra du 24 au 28 novembre prochains à Paris. Parrainé par le Ministère de l'Éducation, de la Recherche et des Technologies, ce salon fera une large part au multimédia.



Illustration de Maxime Rebière

La Lettre de l'Urfist de Toulouse

Bimestriel (5 parutions par an) édité par l'Urfist
Unité Régionale de Formation et de Promotion pour l'Information Scientifique et Technique
(Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon)
ISSN 1257-2268

Responsables : Jo LINK-PEZET, Elisabeth LACOMBE-CARRAUD

avec l'aide de Pascal RASSAT (Citica)

Université Toulouse I - 11, rue des Puits Creusés - 31070 Toulouse cedex

Tél. 05 61 22 74 62 - Fax 05 61 22 83 45

e-mail : urfist@cict.fr

Serveur de l'URFIST : <http://www-sv.cict.fr/urfist/>

mise en page: Lynx e-mail: AncienneBoulangerie@compuserve.com